

L'institution lyonnaise des Chartreux rompt avec l'Apel nationale

Article rédigé par *L'équipe libertepolitique.com* -, le 10 novembre 2015

Un deuxième établissement de l'Enseignement catholique, l'Institution scolaire des Chartreux, suspend ses liens statutaires avec le bureau national de l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre. Après [Les Maristes](#), c'est donc un autre établissement lyonnais qui reproche aux dirigeants de l'Apel nationale ses prises de position, sans concertation avec les familles.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre, l'Apel des Chartreux a voté cette suspension qui se veut temporaire. Les parents d'élèves critiquent le fonctionnement trop administratif de l'Apel nationale et « ses positions trop politiques et peu claires ». Précisément, il semble bien que ce soit le soutien de l'appel à la réforme des collèges et des programmes de Najat Vallaud-Belkacem qui ne passe pas.

L'hebdomadaire *Famille chrétienne* rappelle que l'Apel des Chartreux avait déjà tiré la sonnette d'alarme il y a deux ans, en suspendant les cotisations versées par les familles à l'Unapel, via l'Apel du Rhône (environ 34 000 €). Pour l'Apel des Chartreux, cette suspension provisoire est une manière de se faire entendre, les autres tentatives n'ayant pas abouti.

Le président de l'Apel s'appuie sur l'article 4 des statuts de l'Enseignement catholique rappelant que la responsabilité de l'éducation « revient en premier lieu aux parents de manière irremplaçable » : « Le rôle des parents est de contribuer avec l'école catholique au développement de la personnalité humaine, morale et spirituelle de l'enfant. Il n'est pas de soutenir des réformes d'où qu'elles viennent, et qui tirent un peu plus, à chaque fois, les enfants vers le bas. »

Le groupe scolaire Chartreux accueille à Lyon et Saint-Étienne près de quatre mille élèves.

Source : [Famille chrétienne](#) (8/11/2015, Clotilde Hamon)
